

di à 3. 30 heures et est parti pour son diocèse à bord du steamer de la compagnie Union, l'*Abyssinien*, à bord duquel on avait fait des préparatifs extraordinaires pour recevoir le nouvel évêque.

Conseil d'Agriculture de la Province de Québec

Montréal, 7 octobre, 1874.

Présents: les Honorables M. H. Cochrane, J. J. Ross, M. M. Béaubien, Beroit, Blackwood, Brownrig, Cassavant, DeBlois, Faribault, Gaudet, Gray, Gauzreau, Levesque, Marsan, Massue, Révd. Pilote et Sommerville.

Les procédés de la dernière assemblée sont lus et approuvés.

M. Levesque, secondé par M. Gray, fait motion:

Que M. Brownrig soit réélu président et M. Massue vice-président du Conseil pour l'année prochaine. (Adopté.)

Lecture du rapport du Comité Exécutif.

Lecture d'une lettre de M. Charles W. Parkins, informant le Conseil que les Syndics du Collège de St. Francis, à Richmond, Province de Québec, étaient disposés à ouvrir une école d'agriculture, agrégée à ce Collège, aux mêmes conditions que les autres écoles de cette province.

M. Ross, secondé par M. Levesque, fait motion:

Que ce sujet soit réservé au comité spécial nommé à la dernière assemblée du Conseil. (Adopté.)

Conformément à l'avis de motion donnée par l'hon. M. Archambault à la dernière assemblée, M. Levesque, secondé par M. Faribault, fait motion:

Qu'à l'avenir les souscripteurs aux Sociétés d'Agriculture n'aient droit qu'à la moitié de leurs souscriptions payables en graines.

M. Ross, secondé par M. Gaudet, fait motion en amendement:

Que chaque sociétaire reçoive un journal d'agriculture approuvé par le Conseil; que ce journal soit payé par le sociétaire sur le montant de sa souscription, la balance devant lui être remise en graines.

M. Beroit, secondé par M. Cassavant, fait motion en amendement à l'amendement:

Qu'aucune action ne soit prise sur ces propositions avant que la question d'un journal d'agriculture officiel ne soit décidée.

Cette motion étant mise aux voix est perdue: Pour, 5; contre, 9.

La motion, en amendement mise aux voix, est aussi perdue; Pour, 5; contre, 8.

La motion principale est aussi mise aux voix et également perdue: pour, 5; contre, 8.

Conformément à l'avis de motion donné à la dernière séance du Conseil, M. Cassavant fait motion:

Qu'à l'avenir les prix offerts pour les terres les mieux cultivées soient payables en instruments aratoires perfectionnés au lieu d'argent.

Après discussion, le Conseil est d'avis que cette motion est superflue attendu que par l'Acte d'Agriculture les sociétés ont ce droit.

Résolu: Que le Conseil recommande qu'une Exposition Provinciale ait lieu l'année prochaine, pourvu toutefois que le Conseil soit en possession d'un terrain convenable et qu'il soit en mesure d'y ériger des bâtimens permanents pour ces expositions.

M. Levesque, secondé par M. Blackwood fait motion: Qu'il soit nommé un comité spécial composé de M. M. Brownrig, Branbien et Massue avec instruction de terminer, le plus tôt possible, les arrangements nécessaires pour le terrain de l'Exposition conformément à une résolution antérieure du Conseil; de plus, que ce même comité soit autorisé de se procurer les plans et devis pour des bâtimens permanents pour les fins de l'exposition, pour les soumettre à la prochaine assemblée du Conseil.

Adopté.

Résolu: Que le Conseil recommande qu'une requête soit adressée au Gouvernement de cette Province pour que l'allocation annuelle votée dans le budget aux sociétés d'agriculture soit versée entre les mains du Conseil.

Résolu: Que des lettres circulaires soient adressées à toutes les Sociétés d'Agriculture de cette Province leur recommandant de former des "Clubs de Cultivateurs," dans chaque comté pour

discuter des sujets se rapportant à l'agriculture.

Résolu: Que M. le président et M. le vice-président soient autorisés de s'entendre avec l'Hon. Ministre d'Agriculture à Ottawa pour la création d'un Conseil d'Agriculture dans toute la Province.

M. Reaubien invita alors les membres du Conseil d'Agriculture à visiter la ferme de M. Lohead à Hochelaga pour y voir fonctionner l'arrache-patate breveté par Mollisson et fabriqué par John Doe, Errold près Perth en Ecosse.

Cette invitation ayant été acceptée, le Conseil s'ajourna à 8 heures p. m.

SÉANCE DE L'APRÈS MIDI

Les mêmes étant présents, il fut fait une résolution exprimant la satisfaction du Conseil sur l'efficacité de l'arrache-patate améliorée de Mollisson et recommandant cet instrument à tous les cultivateurs qui cultivent les patates sur une grande échelle.

M. Marsan présenta le Rapport de l'Ecole d'Agriculture de l'Assomption pour l'année écoulée.

M. le Secrétaire fit la lecture d'une lettre de M. McEachran, professeur d'art vétérinaire à Montréal, informant le Conseil qu'il avait fait un voyage en Europe où il avait visité les Ecoles vétérinaires de Glasgow, et d'Edinbourg, le Collège Royal vétérinaire de Londres et l'Ecole Impériale Vétérinaire d'Alfort près de Paris, où il a rencontré la plus cordiale réception en même temps qu'il a trouvé l'occasion la plus favorable de se rendre familier avec tous les instruments, les appareils, etc., et les divers traitements appliqués aux maladies des animaux; et qu'il se propose d'introduire dans son cours à Montréal. Que pendant son séjour à Paris, il en a profité pour faire l'acquisition de quelques-unes des excellentes préparations d'anatomie classique du Dr. Anzoux, d'une collection complète de planches murales, etc., qui, au dire de M. McEachran, va mettre l'Ecole de Montréal sur un pied d'égalité avec celles de Londres et d'Alfort et beaucoup supérieure à celles d'Ecosse.

M. Marsan fait motion: Que trois bourses additionnelles soient accordées à l'Ecole d'Agriculture de l'Assomption pour cette année.

M. Sommerville secondé par M. Levesque fait motion: Qu'il soit nommé un comité composé de M. M. Gaudet, Landry, Massue, Blackwood et Levesque, pour visiter les Ecoles d'Agriculture à une époque aussi prochaine que possible et qu'aucune bourse ne soit accordée avant que ce comité ait fait son rapport au Conseil. (Adopté.)

Après une longue discussion sur les meilleurs moyens de promouvoir les intérêts agricoles de cette Province, le Conseil s'ajourna.

(Par ordre.)

GEORGES LECLÈRE,
Secrétaire, C. A. P. Q.

Exposition agricole du Comté de l'Islet

Judi, le 15 du courant, avait lieu à St. Jean Port-Joli, l'exposition agricole de la Société d'agriculture du Comté de l'Islet.

Dès la veille, les voitures de paroisses environnantes amenèrent un nombre considérable d'animaux de choix. A voir l'activité qui se déployait sur les lieux de l'exposition, on pouvait s'attendre à un concours tel qu'on sult en organiser dans ce comté.

Pendant le jour de l'exposition, un temps peu assuré a empêché un grand nombre de cultivateurs de se rendre à l'exposition; mais les exposants n'ont pas craint de s'y trouver, car il y a eu près de quatre cents exposants, auxquels ont été distribuées en prix près de quatre cents piastres.

Le département de l'espèce chevaline, quoique peu considérable, démontrait suffisamment que dans ce comté, on attache une grande importance à l'amélioration de l'espèce chevaline. Les poulinx de 2 ans et de 1 an étaient très-beaux.

Celui de l'espèce bovine était bien rempli. Les animaux de race Ayrshire, Durham et Hereford ainsi que ceux de races canadiennes étaient bien représentés. Nous aurions désiré que des prix séparés eussent été accordés pour les races étrangères, afin de donner à nos races canadiennes l'avantage d'être primées. Cependant le peu d'argent à la disposition des Directeurs ne leur permettait